

LA CAVE DES HALLES

*Halles
de producteurs*

TERRES DE PROVENCE

MARSEILLE LA BARASSE

JEUDI 1^{ER} JUILLET

17h / 19h

Parking de la gare

PLAN DE CAMPAGNE

VENDREDI 2 JUILLET

17h / 19h

En face de Conforama

EN PARTENARIAT AVEC





Les Halles de producteurs Terres de Provence

Les Halles Terres de Provence réunissent des producteurs sélectionnés par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conseil de territoire du Pays d'Aix.

Elles répondent à l'exigence de qualité et de traçabilité en matière alimentaire exprimés par les consommateurs.

En 2010, la Halle Terres de Provence posait pour la première fois ses cagettes à Plan de Campagne. Trois saisons plus tard, elle attirait plus de 110 000 visiteurs en l'espace de 6 mois d'ouverture, de mai à octobre.

Depuis 2020, une deuxième Halle a vu le jour à La Barasse avec une quinzaine de producteurs.

nouveau !

→ La Cave des Halles 2021

Les 1er et 2 juillet 2021, afin de valoriser la filière viticole et de donner l'occasion de faire connaître différentes caves du département, un nouvel événement de « découverte des vins locaux » est organisé au sein des Halles de producteurs de La Barasse (Marseille) et de Plan de Campagne.

A cette occasion, il a été décidé d'éditer et d'offrir au public, ce petit catalogue de présentation des vins du département et plus particulièrement des caves participantes.

Vous pourrez cependant retrouver toutes les caves du département sur les sites internet dédiés : www.13envies.fr et www.routedesvinsdeprovence.com



Nous vous souhaitons de belles dégustations et découvertes !



Une filière qui compte dans le département !

Avec 10 687 ha, la superficie de vigne à production de vins des Bouches-du-Rhône représente 1,3% de la superficie viticole nationale et environ 14% de la superficie du vignoble régional.

La viticulture est l'activité agricole majeure dans le centre et l'est du département. Toutefois, on en trouve de façon diffuse dans tout le département. La surface en vignes se stabilise depuis la fin des années 80 autour des 10 000 ha, alors qu'elle était de 25 651 ha en 1970.

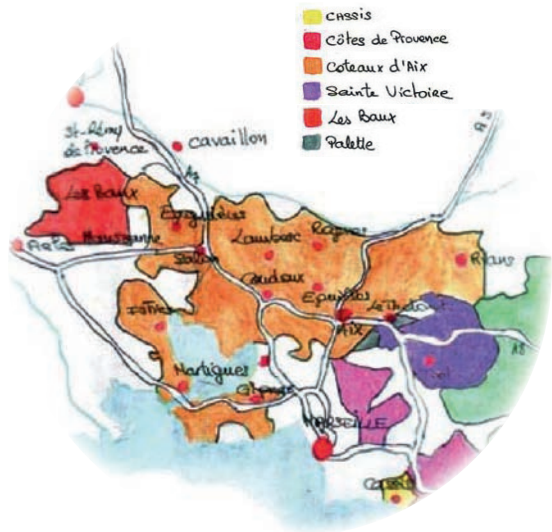
La production de vins rosés représente 80% de la production totale du département. La viticulture des Bouches-du-Rhône profite depuis dix ans d'un boom économique exceptionnel de ses vins rosés. La répartition de distribution des vins de Provence Rosés est de 40% pour la GSA et 26% pour l'export. Un succès, tant sur le marché national qu'à l'export, notamment en Amérique du Nord.

L'offre en vins du département se décompose principalement en 6 AOP et 4 IGP. Les dénominations dans les Bouches-du-Rhône sont les suivantes :

10 687 ha
des vignes

Vins Rosés = 80%
de la production

6 AOP
4 IGP



Les vins à Indication Géographique Protégée (I.G.P.) dans les Bouches-du-Rhône

Les vins à Indication Géographique Protégée sont des vins accessibles et de qualité. Le label IGP assure leur origine et leur qualité.

De la vigne au conditionnement, des règles précises, à toutes les étapes de leur élaboration garantissent leur qualité.

Véritable espace de liberté pour les vignerons, avec des assemblages innovants de cépages, les vins IGP sont des vins modernes, créatifs et accessibles qui connaissent un vrai succès, 1 bouteille sur 3 consommées en France est une bouteille IGP.

L'indication Géographique Protégée est un véritable gage de qualité, c'est la garantie d'un savoir ancré sur notre territoire !

Sur les Bouches du Rhône :

→ 112 producteurs (caves coopératives et vignerons indépendants) déclarent vendre des IGP. 85 maisons de négoce achètent du vrac IGP produit sur le département des Bouches du Rhône dont 19 maisons dans les Bouches du Rhône.

→ 114 producteurs vinificateurs (caves particulières et caves coopératives) assurent cette production départementale, 1270 vignerons créateurs assurent la production des raisins.



Sur le département des Bouches du Rhône, 3 dénominations IGP peuvent être produites : IGP Alpilles, IGP Pays des Bouches-du-Rhône avec (ou sans) mention territoriale Terre de Camargue et IGP Méditerranée (dénomination régionale).

3 IGP dans
le département

112
producteurs

IGP Pays des Bouches-du-Rhône

Les vins sont élaborés avec des raisins à 100% issus du département des Bouches-du-Rhône.

Sur la zone d'Arles, certains bénéficient de la mention territoriale «Terre de Camargue».

La production totale de pays des Bouches du Rhône représente en 2020 près de 28 400 HL sur 410 Ha, 52% de rosé, 34% en rouge et 11% de blanc.

La production de pays des Bouches du Rhône-Terre de Camargue représente 8854HL en 2020 sur 123 ha dont 46% en rosé, 33% en rouge et 21% en blanc.

→ 236 vigneron produisent les raisins pour l'élaboration des vins IGP pays des Bouches du Rhône.

→ 8 caves coopératives les vinifient et 22caves particulières.

I.G.P. Méditerranée

Cette I.G.P. régionale s'étend sur 13 départements du Sud Est de la France, sur plus de 9000 ha, des Gorges de l'Ardèche aux étangs de la Camargue, du Mont Ventoux au Massif des Alpilles en passant par les garrigues de la Drôme. Seuls ou assemblés, on y retrouve des cépages comme le Grenache, la Syrah, le Merlot, le Cabernet sauvignon, le Caladoc... En blanc, citons le Chardonnay, le Rolle, la Roussanne, la Marsanne, le Viognier, etc.

Sur le département des Bouches du Rhône, l'IGP Méditerranée représente près de 2500 hectares. Quelques chiffres de production de l'IGP Méditerranée sur le département des Bouches du Rhône : 244 000 hectolitres produits, dont 5% de vins blancs, 83% de vins rosés, 12% rouges.

→ 900 producteurs (vignerons indépendants et vignerons coopérateurs) assurent cette production régionale et 84 maisons de négoce achètent du vrac IGP produit sur le département des Bouches du Rhône (dont 19 maisons dans les Bouches du Rhône).

La production de vins effervescents est autorisée pour l'IGP Méditerranée.

→ 200 opérateurs sur le territoire développent ces vins mousseux.

I.G.P. Alpilles

Les vignerons du Massif des Alpilles et des communes environnantes se sont réunis en 2006 pour créer la dénomination Vin de pays des Alpilles afin de mettre en valeur leur territoire . Cette dénomination est devenue Indication Géographique Protégée Alpilles en 2011.

Quelques chiffres : 21 000 hectolitres produits sur 400 hectares cultivés, avec 16% de vins blancs, 57% de vins rosés, 27% de vins rouges.

Les dénominations Alpilles, pays des Bouches du Rhône, se vendent majoritairement en conditionné (+ de 60% des volumes sortis de chais sur les 3 dernières années).



AOP COTEAUX D'AIX-EN-PROVENCE

Créée en 1985, c'est l'appellation majeure du département en superficie et en volume.

Le vignoble

Localisation et superficie : l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence s'étend sur 49 communes situées en majeure partie dans les Bouches-du-Rhône. Un vignoble qui s'étend d'est en ouest d'Eyguières à Meyrargues et du nord au sud de Mallemort à Saint-Julien-les-Martigues. Sa superficie est de 4 760 ha.

Climat méditerranéen :

Le vignoble bénéficie d'un ensoleillement remarquable marqué par le Mistral : vent du Nord dominant froid et sec. Faibles pluies – entre 550 et 680 mm/an, concentrées sur le printemps et l'automne.

Géologie : sols argilo-calcaires caillouteux, sableux, caillouteux à matrice limono-sableux.

Le vin

Production annuelle : La production 2020 est en hausse de 11,6 % par rapport à 2019 avec 241 538 hl et elle est supérieure de 11 % à la moyenne des 5 dernières années.

Répartition de la production :

86 % vins rosés, 8 % vins rouges, 6 % vins blancs

Rendement : autorisé de 60 hl/ha ; moyenne de 51 hl/ha sur 5 ans.

Cépages :

Vins rouges et rosés :

- Cépages principaux : Grenache N, Cinsault N, Counoise N, Mourvèdre N et Syrah N.

- Cépages accessoires : Cabernet Sauvignon N, Carignan N et Caladoc N

Vins blancs :

- Cépage principal : Vermentino B.

- Cépages complémentaires : Clairette B, Grenache B, Sauvignon B et Ugni Blanc.

- Cépages accessoires : Bourboulenc B et Sémillon B.

Pratiques culturales dominantes : densité minimale de plantation :

4 000 souches à l'hectare. La taille courte – gobelet ou cordon de Royat – est la plus répandue.

Filière viticole :

72 caves particulières ou domaines et 12 caves coopératives.



AOP CÔTES DE PROVENCE

Classée en 1977, cette appellation s'étend dans le département des Bouches-du-Rhône de la haute vallée de l'Arc au littoral et excelle dans la production de vin rosé de Provence.



Le vignoble

Localisation et superficie : l'appellation Côtes-de-Provence s'étend sur plus de 20 974 (données cvl parcellaire planté) 20 235 revendiqués ha sur 3 départements : le Var, les Bouches-du-Rhône et une enclave dans les Alpes Maritimes, et regroupe 84 communes.

Le vignoble situé sur les 15 communes des Bouches-du-Rhône s'étend sur 2 445 (données cvl parcellaire planté) hectares en production en 2020 : Allauch, Bouc-Bel-Air, Ceyreste, Châteauneuf-le-Rouge, La Ciotat, Cuges-les-Pins, Meyreuil, Mimet, Peynier, Puyloubier, Roquefort-la-Bédoule, Rousset, Simiane-Collongue, Le Tholonet et Trets.

Climat méditerranéen :

Le climat est méditerranéen, mais les différences en fonction du relief et de l'influence de la mer sont importantes.

Géologie : sols argilo-calcaires caillouteux, sableux, caillouteux à matrice limono-sableux.



Le vin

Production annuelle : la production annuelle 2020 de vin est 163 644 hl pour le département assurés par 31 caves particulières et 6 caves coopératives et 2 négociants vinificateurs, elle représente 18,80% du volume total de l'AOP en 2020. Pour mémoire, elle est de 862 800 hectolitres au total pour les Côtes-de-Provence (348 caves particulières et 39 caves coopératives et 25 négociants vinificateurs).

Répartition de la production :

93 % de vins rosés, 4 % de vins rouges, 3 % de vins blancs.

Rendement : le rendement autorisé est de 55 hl/ ha avec une moyenne de production effective de 40,6 hl/ha.

Cépages :

Les **vins rouges et rosés** sont élaborés à partir des cépages principaux : Grenache, Cinsault, Mourvèdre, Tibouren et Syrah et des cépages secondaires : Cabernet sauvignon, Carignan, Barbaroux, Calitor, les 4 cépages admis pour les vins blancs.

Les **vins blancs** sont issus de Clairette, Rolle, Sémillon et Ugni blanc.



AOP LES BAUX-DE-PROVENCE

Anciennement classés sous l'Appellation d'Origine Contrôlée Coteaux d'Aix-en-Provence- Coteaux des Baux en Provence, les vins de la région sont passés en 1995 sous une nouvelle appellation : AOC Les Baux-de-Provence.

Le vignoble

Localisation et superficie : l'AOC Les Baux-de-Provence s'étend sur 233ha et 8 communes : Les Baux-de-Provence, Fontvieille, Mausane-les-Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Paradou, Saint-Etienne-du-Grès, Mourières et Eygalières..

Climat méditerranéen : ensoleillement variant de 2 700 à 2 900 heures; Pluies se situant entre 550 et 680 mm / Le Mistral permet de limiter les insectes ravageurs et les maladies cryptogamiques.

Géologie : des sols très caillouteux et favorables à la culture de la vigne.

Le vin

Depuis la parution du décret en novembre 2010, les vigneron des Baux de Provence peuvent revendiquer en appellation Les Baux de Provence blanc.

Production annuelle : La récolte 2020 est de 6362hl (58% rouge, 34% rosé et 8% blanc). La production 2020 est en hausse (env. 7%) par rapport à la moyenne des 5 dernières années et en hausse de 34% par rapport à la récolte 2019 (4745hl).

Répartition de la production : 58% rouges, 34% rosés, 8% vins blancs

Rendement : autorisé de 50 hl/ ha ; il est de 27hl/ha pour la récolte 2020 contre 20hl/ha pour 2019.

Cépages :

Vins rouges :

- Cépages principaux : Grenache Noir, Mourvèdre et Syrah (avec 60% min et deux cépages au moins obligatoires dans l'assemblage).
- Cépages secondaires : Cinsault, Cunoise, Carignan (limités à 30%) et Cabernet Sauvignon (limité à 20%).

Vins rosés :

- Cépages principaux : Grenache Noir, Syrah et Cinsault (avec 60% min).
- Cépages secondaires : Mourvèdre, Carignan, Cunoise (limité à 30%) et Cabernet Sauvignon (à 10%)

Vins blancs :

- Cépages principaux : Grenache Blanc, Vermentino et Clairette. Cépages secondaires : Roussanne, Marsanne, Bourboulenc et Ugni. Elevage : 6 mois, dans le cas contraire revendication en IGP.

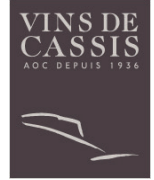
Pratiques culturales dominantes : densité de 4 000 souches/ha

Filière viticole : 10 domaines.



AOP CASSIS

Le vin de Cassis est l'un des cinq premiers vins à avoir reçu en 1936 l'Appellation d'Origine Contrôlée. (Châteauneuf du Pape, Tavel, Arbois et Monbazillac)



Le vignoble

Localisation et superficie : l'AOC Cassis est constituée exclusivement des vignobles localisés sur la commune de Cassis et s'étend sur 215 ha (dont 201 ha en production).

Climat méditerranéen :

Des vignes protégées du Mistral par la hauteur impressionnante des collines avoisinantes.

Dans cet amphithéâtre, Cassis est sous la dominance d'un microclimat favorable à la culture de la vigne de qualité avec 3 000 heures d'ensoleillement annuel et une température clémente sans variations brutales.

Géologie : Le vignoble cassidain s'épanouit sur des terrains argilo-calcaires caillouteux du crétacé.



Le vin

Production annuelle : La récolte 2020 est de 7 860 HL (Production quasi identique à celle de 2019 & 2018)

Répartition de la production :

72% vins blancs, 26 % vins rosés, 2 % vins rouges.

Rendement : 38.9 hl/ha pour la récolte 2020.

Cépages :

Les **vins rouges et rosés** sont élaborés à partir des cépages principaux: Carignan, Cinsault, Grenache, Mourvèdre,

Les **vins blancs**

- Cépages principaux : Marsanne et clairette.
- Cépages secondaires : Ugni Blanc, Bourboulenc (ou Doucillon), Sauvignon, Pascal et Terret

Pratiques culturales dominantes : 93% des surfaces agricoles de l'AOC Cassis sont certifiées Bio ou en conversion AB. L'objectif est une AOC 100% bio à l'horizon 2025.

Filière viticole : 10 domaines.



AOP CÔTES-DE-PROVENCE SAINTE-VICTOIRE

Dénomination géographique complémentaire de l'AOP Côtes-de-Provence reconnue depuis 2005, elle constitue l'aboutissement de la reconnaissance d'un savoir-faire et d'un terroir unique.

Le vignoble

Localisation et superficie : Il s'étend sur 7 communes des Bouches-du-Rhône (Châteauneuf-le-Rouge, Meyreuil, Peynier, Puylobier, Rousset, Le Tholonet, Trets) et 2 communes du Var (Pourcieux et Pourrières), pour une superficie totale de 2 890 hectares.

Climat méditerranéen : Nuances très légèrement continentales avec un ensoleillement exceptionnel. Protégé au sud des influences maritimes par les Monts Auréliens et le massif de la Sainte-Baume, le vignoble couvre les coteaux de la haute vallée de l'Arc. La barre rocheuse de la Sainte-Victoire affirme ce microclimat continental et atténue la vivacité du mistral qui peut cependant souffler fortement, protégeant les vignes des attaques des parasites.

Géologie : propice à la culture de la vigne. Le vignoble est implanté sur des sols pauvres et peu profonds, formés de calcaire et de grès argileux.

Le vin

Production annuelle : 22431 hectolitres pour la récolte 2020. Production annuelle moyenne : environ 30 000 hectolitres.

Répartition de la production : 94 % vins rosés, 6% vins rouges, les vins blancs sont produits sous l'AOP Côtes-de-Provence pour le moment.

Rendement : autorisé de 50 hl/ha ; moyen de 45 hl/ha.

Cépages :

Vins rouges et rosés :

- Cépages principaux : Grenache, Syrah, Cinsault.
- Cépages secondaires : Cabernet-Sauvignon, Carignan, Mourvèdre, Clairette, Sémillon, Ugni blanc et Vermentino (ou Rolle)

Vins rosés :

- Cépages principaux : Grenache Noir, Syrah et Cinsault (avec 60% min).
- Cépages secondaires : Mourvèdre, Carignan, Cunoise (limité à 30%) et Cabernet Sauvignon (à 10%)

Filière viticole : 30 caves particulières, 5 négociants vinificateurs et 5 caves coopératives.



AOP PALETTE

Autrefois vignoble du bon Roi René, la minuscule appellation de Palette a été créée en 1948.

Le vignoble

Localisation et superficie : L'AOC Palette se situe au pied de la montagne Sainte-Victoire sur les communes du Tholonet, Meyreuil et Aix-en-Provence. Sa superficie est de 46 hectares.

Climat méditerranéen :

Aux portes d'Aix-en-Provence, Palette bénéficie d'une situation géographique peu ordinaire : une forêt de pins qui protège un cirque de vignes, des vents violents et des soleils brûlants, la montagne Sainte-Victoire et la rivière de l'Arc, une exposition des vignes sur les versants nord de la colline à 150/250 mètres d'altitude.

Géologie : Le sol où s'épanouit la vigne est un sol d'éboulis calcaire, composé de dérivés de la formation géologique dite « Calcaire de Langesse ».

Le vin

Production annuelle : 1 816 hectolitres en 2020 pour 50 ha;

Répartition de la production :

48 % vins rouges, 33 % vins blancs, 19 % vins rosés

Rendement : autorisé de 45hl/ha ; rendement moyen de 36.33 hl/ha

Cépages :

Les vins rouges et rosés

- Cépages principaux : Grenache, Mourvèdre, Cinsault.
- Cépages secondaires : Cabernet-Sauvignon, Carignan, Syrah et Tibouren

Les vins blancs

- Cépages principaux : Clairette.
- Cépages secondaires : Grenache, Bourboulenc, Ugni Blanc, Muscat Blanc


Filière viticole : elle est composée de 5 caves particulières.






LE CELLIER D'ÉGUILLES

 → AOP Coteaux d'Aix en Provence

 30 avenue du père Sylvain Giraud
13510 EGUILLES
GPS : 43°46'16.25 N, 5°55'08.84 E

 **Vente à la cave :**
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et 15h à 18h


 **Tél :** 04 42 92 38 19
Mail : celliereguilles@orange.fr
Web : www.lecellierdeguilles.fr



CELLIER LOU BASSAQUET

 → IGP - AOP Côtes de Provence
AOP Côtes de Provence Sainte Victoire

 Chemin du loup
13530 TRETZ
GPS : 43°45'01.8 N, 5°68'53.7 E


 **Caveau de vente :**
Mardi au samedi de 9h à 12h
et de 14h30 à 18h30


 **Tél :** 04 42 29 40 78
Mail : caveau@loubassaquet.com
Web : www.cellierloubassaquet.fr
www.facebook.com/loubassaquet



CHÂTEAU GASSIER

 → AOP Côtes de Provence Sainte Victoire

 Chemin de la Colle
13114 PUYLOUBIER
GPS : 43°30'05.3 N, 5°39'19.8 E

 Vente à la cave :
Ouvert du lundi au vendredi
Octobre à Avril : 9h à 13h et 14h à 17h
Mai à Septembre : 9h à 13h et 14h à 19h
Fermé les WE et jours fériés

 Tél : 04 42 66 38 74
Mail : boutique@chateau-gassier.fr
Web : www.chateau-gassier.fr


CHÂTEAU GASSIER
EN SAINTE-VICTOIRE



CHÂTEAU LA COSTE

 → AOP Coteaux d'Aix en Provence

 2750 Route de la Cride
13610 LE PUY SAINTE REPARADE

 Vente à la cave :
CHATEAU LA COSTE 10H /19H
VILLAGE DES MARQUES 10H / 9H

 Tél : 04 42 61 89 98
Mail : contact@chateau-la-coste.com
Web : www.chateau-la-coste.com


CHÂTEAU LA COSTE
Provence



DOMAINE DES MASQUES

 → IGP Méditerranée

 Chemin Maurély
13100 SAINT ANTONIN SUR BAYON

 Vente à la cave :
Mardi au samedi de 10h à 18h


 Tél : 04 42 12 38 50
06 13 01 82 82
g.mirabella@domainedesmasques.fr
Web : www.domainedesmasques.fr




DOMAINE ROUSTAN

 → AOP Coteaux d'Aix en Provence
IGP Méditerranée

 30 avenue Louis Pasteur
13550 LA FARE LES OLIVIERS
GPS : 43°55'03.732 N, 5°19'52.63 E

 Vente à la cave :
Au domaine sur rendez vous
et livraison


 Tél : 06 63 61 11 86
Mail : contact@domaineroustan.fr
Web : www.domaineroustan.fr



LA FERME DE VIOLAINE

 → IGP Méditerranée

 65 Avenue du Jas de Violaïne,
13 770 VENELLES
GPS : 43°58'95.57 N, 5°46'69.76 E

 **Vente à la cave :**
2450 Chemin de la Présidente,
13 100 Aix-en-Provence
Ouvert du mardi au samedi : 10h-13h et 16h-19h

 Tél : 06 21 27 50 30
Mail : contact@lafermedeviolaïne.fr
www.facebook.com/lafermedeviolaïne




LES DÉLICIES DE LAURE

 → IGP Alpilles

 1 Avenue Agricole Viala
13550 NOVES

 **Point de vente :**
Lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 18h15
Fermé le dimanche et jours fériés

 Tél : 04 90 94 01 30
Mail : lesdelicesdelaure@lacavedenovés.fr
Web : www.lacavedenovés.fr





LES VIGNERONS DE LA SAINTE VICTOIRE

📍 → AOP Côtes de Provence
AOP Côtes de Provence Sainte Victoire

📄 63 Avenue d'Aix
13114 PUYLOUBIER
GPS : 43°31'31.9 N, 5°40'20.7 E

🏪 Vente à la cave :
Lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

👤
Tél : 04 42 66 32 21
Mail : accueil@vigneronsmsv.fr
Web : www.vignerons saintevictoire.fr



LES VIGNERONS DE ROQUEFORT

📍 → AOP Côtes de Provence
IGP Bouches du Rhône

📄 1 Bvd Frédéric Mistral
13830 ROQUEFORT LA BEDOULE

🏪 Vente à la cave :
Lundi au samedi de 8h30 à 12h et 14h à 19h


👤
Tél : 04 42 73 22 80
Mail : lesvigneronsderoquefort@orange.fr
Web : www.vigneronsderoquefort.com



LES VIGNERONS DU GARLABAN

 → AOP Côtes de Provence – IGP Bouches du Rhône

 RD 560 – Route de Saint Zacharie
13390 AURIOL

 **Vente à la cave :**
Auriol – Gémenos – La Destrousse – La Ciotat
Lundi au samedi de 9h à 12h et 15h à 19h
Uniquement à La Destrousse :
dimanche de 9h à 12h30


 Tél : 04 42 04 70 70
Mail : vignerons.garlaban@orange.fr
Web : www.vigneronsdugarlaban.com



LES VIGNERONS DU ROY RENÉ

 → AOP Coteaux d'Aix en Provence
IGP Méditerranée

 RN 7
13410 LAMBESC
GPS : 43°39'21.4194 N, 5°15'59.5008 E

 **Points de vente :**
Lambesc : lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Saint Cannat : mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h
Fermé le dimanche et jours fériés

 Tél : 04 42 57 19 34
Web : www.lesvigneronsduroyrene.com
Mail : contact@lesvigneronsduroyrene.com





MAS BARACAN

 → IGP Méditerranée

 1599 Route de Coste Basse
Pont de Crau
13200 ARLES

 **Vente à la propriété :**
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et 15h à 18h



Tél : 06 46 43 08 79
Mail : masbaracan@wanadoo.fr
Web : www.masbaracan.com


MAS BARACAN
A CAVASSEMENT

Les 2 Filles



MAS BLEU

 → AOP Coteaux d'Aix en Provence / IGP

 6 avenue de la côte bleue
13180 GIGNAC LA NERTHE
GPS : 43°38'66.395 N, 5°22'14.37 E

 **Point de vente:**
Gignac : mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Ou sur rendez vous au 06 19 81 33 05



Tél : 04 42 30 41 40
Mail : contact@mas-bleu.com
Web : www.mas-bleu.com


MAS BLEU



EN PARTENARIAT AVEC



LA CAVE DES HALLES



Maison des agriculteurs - 22 avenue Henri Pontier
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
www.chambre-agriculture13.fr
www.facebook.com/agri13



Nouveau !

Téléchargez
l'application
13envies



**Consommons Bon et Local avec
les agriculteurs du 13 !**



Acheter
de bons produits d'ici



Déguster
un repas authentique



**+ de 600
producteurs du
département
déjà référencés !**

Vivre
l'agriculture autrement



Séjourner
à la ferme

Avec l'aide de :



Un site de :



route
des vins de
provence

Chaque chemin est une rencontre

«Des portes de Nice à celles de la Camargue, la Route des Vins de Provence rassemble près de 450 vignerons en cave particulière et cave coopérative engagés dans une démarche de qualité d'accueil. Elle propose plusieurs circuits thématiques (Art et Culture, escapade à deux ou en famille, plaisirs gourmands...) tout en offrant la possibilité de construire son propre itinéraire».

→ www.routedesvinsdeprovence.com